

Province de Québec
MRC de Drummond
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le
9 mai 2022 à 20 h.

Sont présents :

Alain Conraud, conseiller et maire suppléant, siège n° 1, Christian
Jutras, conseiller, siège n° 2, Sarah Raymond, conseillère, siège
n° 3, Frédéric Marier, conseiller, siège n° 5, Nancy Fontaine,
conseillère, siège n° 6.

Est absent :

François Bilodeau, conseiller, siège n° 4

Autre présence :

Monsieur Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal

Citoyens : 1

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire.
Madame Mathilde Potvin assiste à titre de directrice générale et
greffière-trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

2. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

3. Tirage loto église

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 128, Madame Laurence Lemay de Montréal.

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 126, Madame Hélène Proulx de Montréal.

Troisième prix : 150 \$ billet n° 142, Monsieur Louis Pelletier de
Sainte-Brigitte-des-Saults.

4. Adoption de l'ordre du jour

137.05.2022 Sur proposition de Frédéric Marier
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour

Séance ordinaire

9 mai 2022, à 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Tirage loto église
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2022
6. **Demandes**
 - a) Fondation Émergence : journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
 - b) Jacques Lampron : gratuité de la location de la salle communautaire
 - c) Invitation : cinq à sept avec Pierre Fitzgibbon et Donald Martel
 - d) Commande de semences d'arbres : une pierre — deux coups
 - e) Jeanne d'Arc Desfossés : remboursement de la location de salle du 4 juin 2022
 - f) Ristourne MMQ pour l'exercice financier 2021
7. **Comptabilité :**
 - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
 - b) Ministère des Transports : retenue pour le bris de glissière dans le rang Saint-Édouard
 - c) Facture #111 de 9189-9831 Québec Inc.
8. **Dossiers municipaux**
 - a) Traitement des araignées, fourmis et guêpes (REPORTÉ)
 - b) Dépôt des états financiers
 - c) Entretien paysager saison 2022
 - d) Rapport de formation obligatoire des élu(e)s
 - e) Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération
 - f) Téléphonie IP (REPORTÉ)
9. **Voirie**
 - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
 - b) Ministère des Transports : inspection des ponts situés sur le réseau municipal
 - c) Fauchage des abords de route 2022
 - d) Engagement 2^e travail étudiant : emploi d'été
 - e) Installation d'un drain français au 400, rue Principale
 - f) Gestion des appels d'urgence de la voirie
 - g) Adjudication : fourniture d'asphalte 2022
 - h) Marquage de la chaussée 2022
 - i) Hamel Propane : fixation du prix de propane
 - j) Réorganisation de la voirie
 - k) Saleuse sur le Mack 2010
 - l) Inspection Inter 1993
 - m) Mandat de préparation de devis : asphaltage dans le rang Sainte-Anne

Période de questions à 20 h 30

10. **Hygiène du milieu**
 - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
 - b) Usine d'épuration : courroies et bandes des rotatifs
 - c) Aqueduc : remplacement de la pompe doseuse de chlore
11. **Urbanisme**
 - a) Permis de construction avril 2022
12. **Loisirs et culture**
 - a) Loisirs : entente avec Sainte-Perpétue
 - b) Loisirs de Sainte-Brigitte-des-Saults : compte rendu des activités
 - c) Compte rendu de la bibliothèque
 - d) Centre communautaire : achat d'un réfrigérateur pour la salle no 1
 - e) SSJBCQ : les jeudis en chansons
13. **MRC**
 - a) Compte-rendu MRC
 - b) Fonds de la ruralité : appel de projets jusqu'au 1^{er} juin 2022
 - c) Installation de panneaux culturels permanents
 - d) Tournoi de golf au profit des p'tites boîtes à lunch
14. **Questions diverses**
 - a)
 - b)
 - c)
15. **Levée de la réunion**

5. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2022**

CONSIDÉRANT QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 11 avril 2022 ;

138.05.2022 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Frédéric Marier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du lundi 11 avril 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. **Demands**

a) **Fondation Émergence : journée internationale contre l'homophobie et la transphobie**

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits des libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

139.05.2022 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de proclamer le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et de souligner cette journée en tant que telle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) **Jacques Lampron : gratuité de la location de la salle communautaire**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jacques Lampron, citoyen de Sainte-Brigitte-des-Saults, est membre du club d'échecs de Trois-Rivières ;

CONSIDÉRANT QUE dans le but de créer des événements touristiques dans la municipalité, ils organisent un tournoi de jeu d'échecs dans la municipalité en août 2022 ;

CONSIDÉRANT QU'ils désirent organiser ce tournoi dans le centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE les sommes servant à l'organisation du tournoi servent à couvrir les frais du lunch au dîner, ainsi que de remise de prix aux gagnants de l'événement ;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs demandent la contribution de la municipalité quant à la gratuité de la salle communautaire, ainsi que la publication de l'événement dans le journal *Le Jaseur* ;

140.05.2022 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter de prêter sans frais les salles #1 et #2 au club d'échecs de Trois-Rivières pour leur journée du tournoi de jeu d'échecs en août 2022 ;
- que l'entretien et le ménage de la salle communautaire soient faits après la location de la salle sans quoi les frais de locations seront chargés au club d'échecs de Trois-Rivières ;
- de faire la publier un article dans le journal *Le Jaseur*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Invitation : cinq à sept avec Pierre Fitzgibbon et Donald Martel

CONSIDÉRANT QUE le 10 mai a lieu un cinq à sept avec les ministres Pierre Fitzgibbon et Donald Martel ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Hébert a été invité à cette activité de financement pour le parti politique Coalition Avenir Québec ;

CONSIDÉRANT QU'une contribution de 125 \$ est demandée afin de participer à cet événement ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 100.04.2022 qui autorisait Monsieur Hébert à représenter la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution mentionnait également que la municipalité défrayait la contribution pour le cinq à sept ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général des élections du Québec mentionne que ce n'est pas possible pour une municipalité de faire une contribution à un parti politique ;

CONSIDÉRANT QUE ce doit être une personne morale qui doit en faire la contribution ;

CONSIDÉRANT QUE ce n'est pas possible pour une municipalité de rembourser les frais de Monsieur Hébert pour la contribution au parti politique ;

141.05.2022 Sur proposition de Alain Conraud

Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'abroger la résolution numéro 100.04.2022 pour l'invitation au cinq à sept de Messieurs Pierre Fitzgibbon et Donald Martel le 10 mai 2022 ;
- d'aviser Monsieur Jean-François Bienvenue que Monsieur Hébert ne participera pas au cinq à sept de Messieurs Pierre Fitzgibbon et Donald Martel le 10 mai 2022 à l'Auberge Godefroy de Bécancour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Commande de semences d'arbres : une pierre — deux coups

CONSIDÉRANT QUE l'UPA Centre-du-Québec organise un projet familial qui permet de s'assurer d'un milieu de vie saine et de contrer les changements climatiques en produisant des arbres à la maison et en les plantant par la suite dans un milieu propice à leur croissance ;

CONSIDÉRANT QU'ils nous offrent la chance de participer à ce projet d'envergure provinciale grâce à l'appui de divers organismes locaux, régionaux et provinciaux, ainsi qu'à Monsieur Yvon Camirand de Princeville ;

CONSIDÉRANT QUE le projet Une Pierre — Deux coups est un sous projet de l'activité éducative Un Arbre — Une vie qui en est à son 30^e anniversaire en 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est offert à tous les Québécois ;

142.05.2022 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de faire la demande auprès de l'UPA Centre-du-Québec pour avoir des semences d'arbres pour planter dans le talus des rues Dumoulin et de la Rivière ;
- de mandater la directrice générale à s'informer auprès de Monsieur Pablo Desfossés du GARAF pour savoir quelles essences iraient le mieux dans le talus des rues Dumoulin et de la Rivière ;
- de faire la demande auprès de Monsieur Desfossés à savoir s'ils seraient intéressés à faire la plantation dans le talus avec l'école ;
- de publier le projet sur nos réseaux sociaux pour en faire profiter les citoyens de Sainte-Brigitte-des-Saults.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Jeanne d'Arc Desfossés : remboursement de la location de salle du 4 juin 2022

CONSIDÉRANT QUE Madame Jeanne d'Arc Desfossés a loué la salle numéro 1 le 4 juin 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Desfossés désire annuler sa location de salle pour des raisons familiales ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Desfossés a acquitté le total du solde de sa location de la salle le 21 mars 2022, soit 150,00 \$ et qu'elle désire être remboursée ;

CONSIDÉRANT QUE selon la politique en vigueur des locations de salle, il ne peut y avoir un remboursement de la location, il ne peut qu'y avoir un report de la location dans l'année suivante ;

143.05.2022 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de ne pas rembourser la totalité la location de salle au montant de 150,00 \$ à Madame Jeanne d'Arc Desfossés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) Ristourne MMQ pour l'exercice financier 2021

La Mutuelle des municipalités du Québec a versé à ses membres admissibles, une ristourne au montant de 1 000 000 \$ au terme de l'exercice financier de 2021. La part attribuée à la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults s'élève à 277 \$.

7. Comptabilité

a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption

Déboursés du mois et salaire

HYDRO-QUÉBEC

Luminaires des rues MARS	314,57 \$
400, rue Principale du 3 février au 31 mars 2022	1 342,40 \$
430, rue Principale du 3 février au 31 mars 2022	1 033,75 \$
800, rue des Érables du 3 février au 1 ^{er} avril 2022	234,00 \$
235, rue Dumoulin du 3 février au 30 mars 2022	988,59 \$
260, rue Dumoulin du 3 février au 1 ^{er} avril 2022	1 624,13 \$
Rue Principale du 3 février au 31 mars 2022	203,21 \$
745, rue Cloutier du 3 février au 31 mars 2022	79,93 \$
315, rue Principale du 3 février au 31 mars 2022	1 150,86 \$

MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC

REMISES DE L'EMPLOYEUR mars 2022	9 393,00 \$
----------------------------------	-------------

MINISTRE DES FINANCES

Sûreté du Québec vers 1/2	51 982,00 \$
Sûreté du Québec vers 2/2	51 981,00 \$

MUNICIPALITÉ PAROISSE STE-PERPÉTUE

Service incendie, quote-part 2022	10 500,00 \$
Fourniture eau potable porcherie	14 266,82 \$

RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA

REMISES DE L'EMPLOYEUR mars 2022	3 625,06 \$
----------------------------------	-------------

LES SPÉCIALISTES DE L'ÉLECTROMÉNAGER

Cuisinière pour centre comm 913,99 \$

TELUS

Cellulaire du 25 mars au 24 avril 2022 57,61 \$

VISA DESJARDINS

Dionne et Fils, galvanisé 3/4 x2 123,22 \$

4 saisons, essence 98,592 litres 176,38 \$

Laferté, moulure, rouleau, pinceau peinture 165,15 \$

Bonichoix, lait et crème pour formation 13,56 \$

Amazon, papeterie 77,92 \$

Amazon, papeterie 41,38 \$

It Cloud.ca Solution / 22 mars au 21 avril 52,78 \$

Bureau en gros, imprimante à étiquettes bureau DG 169,57 \$

Dollarama, verre à vin pour formation élus 8,43 \$

Walmart, 7up, pepsi, verres, jus, eau pour formation 117,89 \$

Remise annuelle (22,91 \$)

TOTAL DU CHÈQUE 923,37 \$**INDUSTRIELLE ALLIANCE**

Manon Lemaire mars 22 #083128488 242,93

Mathilde Potvin mars 22 # 815 046 800 210,00 \$

GROUPE MASKATEL

Avril (336-4460) Bureau 188,47

Avril (336-7149) Garage et aqueduc 60,60 \$

Avril (336-7145) bibliothèque 52,53 \$

Avril (336-7136) usine épuration 52,52 \$

Avril (336-4917) centre comm. et MDJ 68,80 \$

GLOBAL PAYMENTS SENC

Frais paiement direct mars 2022 35,83 \$

CONSTRUCTION MARC HOULD INC.

Travaux centre comm et matériaux 14 au 18 mars 2022 7 476,98 \$

Travaux centre comm et matériaux 1-4-19 avril 2022 2 665,33 \$

FQM ASSURANCES INC.

Remb assurance 535,19 \$

Remb assurance (19,62 \$)

Remb assurance (515,57 \$)

TOTAL DU CHÈQUE 0,00 \$**COOPTEL**

Contribution fibre optique vers 1/3 19 000,00 \$

ALAIN CONRAUD

Remb. Câble HDMI pour équipement salle du conseil 126,46 \$

Remb TV, support, micro et caméra pour salle du conseil 925,50 \$

TOTAL DU CHÈQUE 1 051,96 \$**Total des chèques émis : 181 720,24 \$**144.05.2022 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter les déboursés du mois au montant de 181 720,24 \$ ainsi que les salaires et la rémunération imposables et non imposables au montant de 15 706,38 \$;
- d'accepter la liste des factures d'achats déposés au montant de 46 444,64 \$ incluant 7 246,23 \$ pour le total des chèques émis et 39 198,41 \$ pour le fichier du dépôt direct ;
- lors de réception des factures numéro 24649823-00 et 24650128-00 aux montants de 1 143,68 \$ chacune d'Emco pour l'achat de palettes d'asphalte froides, d'autoriser la directrice générale à en faire le paiement ;
- d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à en faire le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Ministère des Transports : retenue pour le bris de glissière dans le rang Saint-Édouard

CONSIDÉRANT QUE durant la saison hivernale 2022, un chauffeur a accroché la glissière de sécurité située sur le rang Saint-Édouard ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article numéro 13.5 du contrat de service avec le ministère des Transports du Québec, si le Ministère exécute ou fait exécuter les travaux pour rétablir la situation, il déduit, des sommes dues au prestataire de services, une somme calculée d'après le nombre d'heures comprises entre la sortie et la rentrée de chaque matériel au taux horaire à temps simple prévu au *Recueil des tarifs du camionnage en vrac du ministère pour les camions*, selon le répertoire *Taux de location de machinerie lourde ou selon le répertoire Machinerie et outillage — Taux de location indicatifs* pour tout autre matériel ou pour les accessoires. Toutes dépenses incidentes sont ajoutées à ces coûts ;

CONSIDÉRANT QU'après analyse de la part du ministère des Transports du Québec, la retenue pour les travaux de réparation de la glissière de sécurité est évaluée à 4 818,54 \$;

CONSIDÉRANT QU'après cette retenue, le montant forfaitaire du contrat de déneigement du ministère des Transports est de 47 076,46 \$;

145.05.2022 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Frédéric Marier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la retenue au montant de 4 818,54 \$ de la part du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Facture #111 de 9189-9831 Québec Inc.

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a fait des achats divers pour les réparations d'une boîte aux lettres du 740, rang Saint-Louis et des pièces pour le camion Silverado de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a fait ces achats avec sa carte de crédit personnelle ;

CONSIDÉRANT QU'il nous recharge les montants sans nous fournir les factures justificatives ;

146.05.2022 Sur proposition de Frédéric Marier
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter de faire le paiement sans qu'il ait besoin de nous fournir les pièces justificatives des achats de la facture numéro 111 de 9189-9831 Québec Inc. au coût de 215,39 \$ plus les taxes applicables ;
- lors des prochains achats avec sa carte personnelle, l'inspecteur municipal aura l'obligation de fournir les pièces justificatives avec sa facture sans quoi le paiement ne sera pas fait.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Dossiers municipaux

a) Traitement des araignées, fourmis et guêpes

REPORTÉ

b) Dépôt des états financiers

CONSIDÉRANT QUE la présentation des états financiers se terminant au 31 décembre 2021 a été faite à 19 h avant cette séance par Monsieur Danny Coderre, CPA auditeur, CA, M.Sc., de la firme FBL ;

147.05.2022 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter les états financiers 2021 tels que déposés et de reconduire le mandat pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Période de questions à 20 h 30

Aucune question n'est soumise.

c) Entretien paysager saison 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil n'étaient pas satisfaits du travail d'entretien paysager de l'année estivale 2021 ;

148.05.2022 Sur proposition de Frédéric Marier
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'octroyer le contrat d'entretien paysager pour les terrains municipaux à Madame Manon Dubois au taux horaire de 20 \$/heure pour la saison estivale 2022 ;
- de mentionner à Madame Dubois d'accorder plus de temps quant à l'entretien paysager des édifices municipaux de la municipalité ;
- d'autoriser Madame Dubois à aller faire des achats nécessaires pour l'embellissement des plates-bandes de la municipalité à la pépinière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Rapport de formation obligatoire des élu(e)s

Monsieur Hébert dépose le rapport de formation obligatoire des élu(e)s conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (LEDMM), tout membre d'un conseil d'une municipalité doit, dans les six mois du début de son premier mandat et de tout mandat subséquent, participer à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale. Tel que stipule l'article 313 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), le début du mandat d'un membre du conseil commence au moment où il prête le serment.

e) Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération

CONSIDÉRANT QUE le 8 avril 2022 nous recevons un renouvellement de l'entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération ;

149.05.2022 Sur proposition de Frédéric Marier
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser le maire et la directrice générale à signer au nom de la municipalité l'entente de service avec l'autorité 9 — 1— 1 de prochaine génération avec Bell Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) Téléphonie IP

REPORTÉ

9. Voirie

a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)

- Visite à l'eau potable ;
- Abords de route sur la route Du Plé ;
- Réception de la table à pique-nique ;
- Réception de la toilette chimique ;
- Enlever la benne à abrasif sur les camions de déneigement ;
- Changement des courroies de rotifix à l'usine d'épuration

a1) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)

CONSIDÉRANT l'entretien qui doit être fait sur la route Du Plé ;

150.05.2022 Sur proposition de Frédéric Marier
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser l'inspecteur municipal à faire l'achat de pierre pour entretenir la route Du Plé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Offre de services : scellement de fissures

Monsieur Hébert fait le dépôt du rapport du ministère des Transports suite à l'inspection des ponts situés sur le réseau municipal et informe l'inspecteur que si des travaux doivent être effectués par un tiers qu'il devra soumettre la soumission au conseil avant d'effectuer lesdits travaux demandés.

c) Fauchage des abords de route 2022

CONSIDÉRANT la proposition du 18 septembre 2020 des Entreprises E. Bélanger ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition d'entente avec notre municipalité pour le fauchage et débroussaille est renouvelable pour les années 2021, 2022 et 2023 et qu'elle est au même coût pour ces trois (3) années ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux effectués sont 2 coupes, tel que stipulé dans le devis des soumissions ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est satisfaite du travail rendu par les Entreprises E. Bélanger ;

CONSIDÉRANT l'augmentation du prix de l'essence et du diesel ;

151.05.2022 Sur proposition de Frédéric Marier
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de renouveler pour l'année 2022 avec les Entreprises E. Bélanger ;
- d'octroyer une augmentation de 2 % aux Entreprises E. Bélanger en raison de l'augmentation du prix de l'essence et du diesel au coût suivant :
 - première coupe au coût de 2 295,00 \$ plus les taxes applicables pour deux coups de faux de chaque côté de la route ;
 - deuxième coupe au coût de 10 098,00 \$ plus les taxes applicables pour l'emprise de chaque côté de la route.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Engagement 2^e travail étudiant : emploi d'été

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults engage chaque année un ou des étudiants pour effectuer des tâches diverses en voirie ;

152.05.2022 Sur proposition de Nancy Fontaine appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'embaucher Léon Laliberté au poste d'emploi d'étudiant à la section voirie pour la saison estivale 2022 au taux horaire tel que prévu à la rémunération des employés étudiants (résolution numéro 12.01.2022) ;
- que Léon Laliberté sera sous la supervision de Monsieur Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal, et que celui-ci organisera son horaire de travail. Cet horaire sera entre 20 et 30 heures par semaine. Elle variera selon la température.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Installation d'un drain français au 400, rue Principale

CONSIDÉRANT la résolution numéro 44.02.2022 qui mentionnait que le Centre de service scolaire des chênes procéderait à des travaux d'imperméabilisation de l'école Le Carrousel à l'été 2022 et de faire faire une soumission avec le même entrepreneur pour ajouter un drain français su côté de la bibliothèque et du vestiaire ;

CONSIDÉRANT QU'il y a toujours de l'infiltration d'eau qui s'accumule dans le vestiaire lors de fortes pluies et lors de la fonte de la neige ;

CONSIDÉRANT QUE l'école Le Carrousel fait la pose d'un enduit d'acrylique sur la surface de béton pour que ce soit plus esthétique ;

153.05.2022 Sur proposition de Frédéric Marier appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter l'option #1 de la soumission numéro 504 d'excavation Tourville Inc. pour l'excavation de plus ou moins 34 mètres linéaires et pose de 34 mètres linéaires d'un drain français, ainsi que l'installation de 2 margelles au coût de 14 826,00 \$ plus les taxes applicables au 400, rue Principale ;
- d'accepter l'option #1 de la soumission numéro 505 d'excavation Tourville Inc. pour la pose de 50 mètres carrés d'acrylique sur la fondation de béton au coût de 5 280,00 \$ plus les taxes applicables au 400, rue Principale ;
- d'aviser les responsables de la bibliothèque et du vestiaire lorsque nous connaissons les dates des travaux d'excavation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) Gestion des appels d'urgence de la voirie

CONSIDÉRANT la réorganisation au niveau de la voirie municipale ;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal désire ne plus prendre les appels d'urgence de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal avait 60 \$ par semaine pour la gestion des appels d'urgence ;

CONSIDÉRANT QUE le téléphone cellulaire de l'inspecteur municipal ne fonctionne plus ;

154.05.2022 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'octroyer une allocation hebdomadaire de 60 \$ à Madame Mathilde Potvin, directrice générale, pour la gestion des appels d'urgence de la voirie ;
- de mandater l'inspecteur municipal à prendre les appels d'urgence lors des semaines de vacances de la directrice générale moyennant l'allocation de 60 \$ par semaine qu'il aura la responsabilité de prendre les appels d'urgence ;
- de faire l'achat d'un nouveau téléphone cellulaire à l'inspecteur municipal et de payer les frais mensuels du téléphone pour l'inspecteur municipal puisqu'il sera également de garde pour son prendre les appels de la directrice générale, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

g) Adjudication : fourniture d'asphalte 2022

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions sur invitation a été faite le 9 mai 2022 à 16 h ;

155.05.2022 Sur proposition de Frédéric Marier
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'adjuger le contrat de fourniture d'asphalte au soumissionnaire conforme, soit Sintra au montant de 103,75 \$/TM plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

h) Marquage de la chaussée 2022

156.05.2022 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la soumission du 6 mai 2022 de chez A1 lignes jaunes pour environ 20 kilomètres de lignes simples jaunes et environ 20 lignes d'arrêt pour la saison 2022 au coût de 6 550 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

i) Hamel Propane : fixation du prix de propane

CONSIDÉRANT QUE l'entente conclue sur le prix fixe du propane entre la municipalité et Hamel Propane a pris fin au 31 mars 2022 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler l'entente ;

157.05.2022 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de fixer le prix pour la période du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023 à 0,796 0 \$/litre ;
- de fixer le prix pour la période du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024 à 0,744 0 \$/litre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

j) Réorganisation de la voirie

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal désire alléger ses tâches à la voirie municipale

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de faire la réorganisation de la voirie ;

158.05.2022 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Frédéric Marier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de nommer Monsieur Géronimo Castillo-Roy comme étant le directeur des travaux publics ;
- de nommer Monsieur Raymond Cardinal comme étant le directeur de l'entretien routier et de la maintenance des équipements routiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

k) Saleuse sur le Mack 2010

CONSIDÉRANT les recommandations de Monsieur Cardinal pour la saleuse sur le Mack 2010 ;

159.05.2022 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de faire faire l'entretien de sablage au jet sur le Mack 2010 par les Équipements L.C. Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

l) Inspection Inter 1993

CONSIDÉRANT QU'une inspection sur l'Inter 1993 est prévue prochainement au centre du Camion Gauthier à Warwick ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs dépenses sont à prévoir afin qu'il soit réglementaire ;

160.05.2022 Sur proposition de Frédéric Marier
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de faire faire les réparations minimales sur le camion afin qu'il soit en règle pour être sur la route en cas de besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

m) Mandat de préparation de devis : asphaltage dans le rang Sainte-Anne

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire entamer le début des travaux de la programmation de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour les travaux de la voirie locale 2019-2023 ;

161.05.2022 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater la firme WSP pour la préparation d'un devis pour aller en soumission pour des travaux d'asphaltage sur une section du rang Sainte-Anne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. Hygiène du milieu

a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François

Considérant l'absence de Monsieur François Bilodeau, conseiller, aucun rapport n'est fait.

b) Usine d'épuration : courroies et bandes des rototif

CONSIDÉRANT QU'après une vérification de l'inspecteur municipal, il mentionne que les bandes remaskirt des rototif numéro 1 à 4 sont endommagées ;

CONSIDÉRANT QU'il y a 2 courroies des rototif d'endommagées ;

162.05.2022 Sur proposition de Frédéric Marier
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter l'offre de services de Premier Tech du 27 avril 2022 pour le changement de 4 bandes remaskirt orange et de 2 courroies des rototif au coût de 7 636,80 \$ plus les taxes et les déplacements applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Aqueduc : remplacement de la pompe doseuse de chlore

CONSIDÉRANT QU'après vérification du technicien en assainissement des eaux d'Aquatech, Monsieur Francis Meunier, il mentionne que la pompe doseuse de chlore avant la réserve est non fonctionnelle ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de faire le changement, selon lui ;

163.05.2022 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Frédéric Marier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter/de refuser la soumission numéro 40922 de Chemaction au coût de 494,00 \$ plus les taxes applicables pour le remplacement de la pompe doseuse à l'aqueduc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. Urbanisme

a) Permis de construction avril 2022

- Neuf (9) permis ont été délivrés pour le mois d'avril 2022.

12. Loisirs et culture

a) Loisirs : entente avec Sainte-Perpétue

CONSIDÉRANT les entrevues pour le poste de coordonnatrice en loisirs ont eu lieu les 5 avril et 12 avril 2022 ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice générale suite aux entrevues réalisées ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue est nommée comme organisme municipal responsable du projet dans la cadre du volet 4, soutien à la coopération intermunicipale de fonds régions et ruralité ;

164.05.2022 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Frédéric Marier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de faire l'embauche de Madame Sarah-Claude Bérubé au poste de coordonnatrice en loisirs au taux horaire de 24 \$/heure ;
- d'accepter les conditions salariales proposées par la municipalité paroisse de Sainte-Perpétue ;
- d'aviser la municipalité paroisse de Sainte-Perpétue que nous sommes prêts à accueillir Madame Bérubé tous les lundis à partir du 16 mai 2022 ;
- d'autoriser le maire et la directrice générale à signer le contrat de travail de Madame Bérubé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Loisirs de Sainte-Brigitte-des-Saults : compte rendu des activités

Madame Nancy Fontaine, conseillère municipale, fait un compte rendu des dernières activités pour les Loisirs de Sainte-Brigitte-des-Saults.

c) Compte rendu de la bibliothèque

Madame Nancy Fontaine, représentante municipale de la bibliothèque, fait un compte rendu des dernières activités de la bibliothèque Michel-David.

d) Centre communautaire : achat d'un réfrigérateur pour la salle no 1

CONSIDÉRANT QUE le réfrigérateur de la salle no 1 au centre communautaire ne refroidit plus ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de le remplacer ;

165.05.2022 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la soumission numéro 891889 des Spécialistes de l'électroménager pour le remplacement d'un réfrigérateur de marque Danby DFF180E1WDB au coût de 1004,95 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) SSJBCQ : les jeudis en chansons

CONSIDÉRANT QUE lors de la réunion ordinaire du 11 avril 2022, les membres du conseil avaient décidé de retenir les services du groupe « Bleu Jeans Bleu » au coût de 2 500 \$ dans le cadre des jeudis en chansons le 14 juillet prochain ;

CONSIDÉRANT QU'après une communication avec l'agent des artistes, ce n'est pas possible pour eux de tenir une prestation cet été dans le cadre des jeudis en chansons ;

CONSIDÉRANT QU'il fallait donner notre choix du groupe choisi avant le 15 avril 2022 sans quoi nous allions perdre la subvention de 1 000 \$ accordée par la Société Saint-Jean-Baptiste ;

CONSIDÉRANT QU'après une discussion avec le comité des loisirs et avec Monsieur Hébert, nous en sommes convenus de choisir Madame Marilyne Poirier pour l'Hommage à Édith Piaf au coût de 1 200 \$;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une soumission de la part d'Eventec pour la sonorisation lors du spectacle du 14 juillet 2022 ;

166.05.2022 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults

- d'aviser la Société Saint-Jean-Baptiste de Drummondville que la municipalité désire annuler sa participation aux jeudis en chansons en raison des malentendus pour le choix des artistes ;
- de ne pas retenir les services de Madame Marilyn Poirier pour l'hommage à Édith Piaf au coût de 1 200 \$;
- de refuser la soumission numéro L024730 d'Eventech pour la sonorisation, l'éclairage, l'installation, la présence d'un technicien tout au long de l'événement, ainsi que le démontage au coût de 1 068,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. **MRC**

a) **Compte-rendu MRC**

Monsieur Jean-Guy Hébert, maire, fait un compte-rendu de la dernière réunion.

b) **Fonds de la ruralité : appel de projets jusqu'au 1^{er} juin 2022**

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2022, les projets pour le Fonds de la ruralité et pour le Fonds d'aide et de soutien aux organismes de la MRC de Drummond doivent être déposés au plus tard le 1^{er} juin 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas de projet à court terme qui pourrait être admissible au Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond ;

167.05.2022 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de ne pas déposer de demande à la MRC de Drummond pour le Fonds de la ruralité 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) **Installation de panneaux culturels permanents**

Monsieur Hébert mentionne aux membres du conseil que le projet d'installation de panneaux culturels permanents avait été retenu pour notre municipalité. La prochaine étape pour la MRC de Drummond est de recruter des artistes pour mettre sur le panneau.

d) **Tournoi de golf au profit des p'tites boîtes à lunch**

168.05.2022 Sur proposition de Frédéric Marier
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de commanditer un montant de 500 \$ pour le 27^e tournoi de golf des p'tites boîtes à lunch de la MRC Drummond ;

- d'inscrire et de défrayer le coût d'inscription aux membres du conseil municipal, ainsi que les employés municipaux permanents désirant participer au tournoi du 11 août 2022 au coût de 125 \$ par participants au Club de golf Le Drummond pour un maximum de 4 inscriptions ;
- de défrayer le coût du repas aux membres du conseil et du personnel désirant venir au souper du tournoi de golf du 11 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. Questions diverses

Aucune question n'est soumise.

15. Levée de la réunion

169.05.2022 Il est 22 h 37, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. — Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Jean-Guy Hébert
Maire

Mathilde Potvin
Directrice générale